Fédération de la Formation Professionnelle

GUIDE DE *REPORTING* À DESTINATION DES ENTREPRISES

Nouvelle présentation – Juin 2014

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le guide de *reporting* à destination des entreprises : de quoi parle-t-on ?

Par lettre de mission en date du 8 mars 2012, le Directeur Général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) a confié à la FFP l'animation d'un groupe de travail visant à réaliser une grille d'indicateurs de *reporting* permettant aux entreprises de mieux valoriser les impacts économiques et sociétaux de leurs investissements en formation professionnelle.

Constitué de représentants des ministères concernés, d'organismes de formation, d'OPCA, de petites et grandes entreprises, le groupe de travail a pu présenter le guide lors du colloque du 18 février 2013 à Bercy en présence des ministres Arnaud MONTEBOURG et Thierry REPENTIN.

Pourquoi une nouvelle présentation du guide ?

Pascal FAURE (DGCIS) et Emmanuelle WARGON (DGEFP) ont à nouveau mandaté la FFP en mai 2013 pour animer un comité de pilotage « Capital humain et formation professionnelle, investissements pour la compétitivité ». Réuni pour la première fois le 15 janvier 2014, il vise à outiller la loi du 5 mars 2014 sur les chantiers majeurs que sont la qualité, l'innovation, l'amortissement de l'investissement formation et son financement dans les TPE/PME.

Dans ce cadre, un groupe de travail « Indicateurs » s'est réuni à deux reprises pour arrêter une nouvelle version du guide afin de contribuer à la mise en œuvre de la loi. La version présentée ci-dessous a ainsi été validée par le groupe de travail, composé notamment de représentants du Garf, de l'ANDRH, d'OPCA, de représentants de la DGEFP et de la Dares.

Quels objectifs pour ces indicateurs ?

Au niveau de l'entreprise, ils ont d'abord vocation à être un outil interne de GPEC et de GRH. Ils doivent également permettre des éléments de comparaison au niveau de la branche, permettant de nourrir le dialogue social.

Par ailleurs, leur consolidation faciliterait le pilotage de la politique d'emploi et de formation, dans le contexte de la suppression de la déclaration 24-83. Plus largement, ils cherchent à donner des éclairages sur le développement du capital humain et des pratiques RSE dans notre pays.

7, rue Alfred de Vigny 75008 Paris – Tél. : 01 44 30 49 49 – Télécopie : 01 44 30 49 18
E-mail : ffp@ffp.org – Internet : www.ffp.org | www.cpffp.org | www. Ffp-alternance.fr

LA LISTE DES INDICATEURS

Type d'indicateurs	Grille proposée
Indicateurs de base	FPC1 : nombre d'heures de formation par an et par salarié et par catégorie FPC2 : taux d'accès à la formation FPC3 : effort financier de formation FPC4 : programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie
Indicateurs complémentaires	FPC5 : pourcentage de salariés n'ayant pas bénéficié d'actions de formation depuis au moins deux ans FPC6 : nombre de stagiaires et d'alternants (*work-study contract*) FPC7 : proportion de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrières périodiques intégrant une composante formation FPC8 : nombre de salariés ayant suivi une formation certifiante FPC9 : répartition des heures de formation par thème FPC10 : programmes locaux et nationaux d'aide au développement des compétences

CONTENU DES INDICATEURS

Indicateur	Contenu proposé
FPC1 : nombre d'heures de formation par an et par salarié et par catégorie	Nombre d'heures de formation par an et par salarié, et par catégorie (sexe, CSP, classe d'âge)
FPC2 : taux d'accès à la formation	Nombre de salariés par catégorie ayant accédé à au moins une formation pendant l'année / nombre total de salariés de la catégorie
FPC3 : effort financier de formation	Dépenses de formation / Masse salariale Dépenses de formation / CA Dépenses de formation / nombre de salariés
FPC4 : programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie	Signature d'un rapport GPEC. Existence d'un plan triennal, de dispositifs spécifiques en formation en fonction de la catégorie de bénéficiaires, de pratiques tutorales, d'accords spécifiques relatifs à la formation au niveau de l'entreprise / de la branche.
FPC5 : pourcentage de salariés n'ayant pas bénéficié d'actions de formation depuis au moins deux ans	Nombre de salariés de la catégorie n'ayant pas bénéficié d'actions de formation depuis au moins deux ans / Nombre total de salariés
FPC6 : nombre de stagiaires et d'alternants (*work-study contract*)	Nombre de stagiaires ou d'alternants présents dans l'entreprise au cours de la période couverte par le reporting. Evolution au cours des trois derniers exercices.
FPC7 : proportion de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrières périodiques intégrant une composante formation	Pourcentage de salariés n'ayant pas bénéficié d'entretien d'évaluation depuis deux ans. Pourcentage de salariés n'ayant pas bénéficié d'entretien professionnel depuis deux ans.
FPC8 : nombre de salariés ayant suivi une formation certifiante	Nombre de salariés ayant bénéficié au cours de la période couverte par le *reporting* d'une action de formation certifiante.
FPC9 : répartition des heures de formation par thème	1° Prévention, sécurité, santé au travail, environnement, 2° Métiers/technique, 3° Management, 4° Développement commercial (marketing, technologie), 5° Bureautique & système d'information, 6° Linguistique, 7° Développement des capacités relationnelles et comportementales
FPC10 : programmes locaux et nationaux d'aide au développement des compétences	Participation à des programmes éducatifs, à la rédaction des programmes de certaines filières, à des programmes de reconnaissance et de certification des compétences, à des programmes d'aide à l'insertion des défavorisés, à des pôles de compétitivité.

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Fédération de la Formation Professionnelle (FFP)	**Monsieur Bernard MONTEIL,** Vice-Président **Madame Emmanuelle PERES,** Déléguée générale **Monsieur Jean-Claude DUPUIS,** Conseiller scientifique FFP **Monsieur Gérald LEFEVRE,** Conseiller FFP **Monsieur Olivier PONCELET,** Chargé de mission auprès de la Déléguée générale
Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)	**Monsieur Franck FAUCHON,** Sous-Directeur adjoint Politiques de Formation et du Contrôle **Monsieur François-Xavier GARANCHER,** Chargé de mission, Mission Organisation des Contrôles
DARES	**Monsieur Philippe ZAMORA,** Sous-directeur « Suivi et évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle » **Madame Bénédicte GALTIER,** Adjointe à la chef du département Formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes
Groupement des Acteurs et Responsables de la Formation (Garf)	**Monsieur Alexis HLUSZKO,** Président du Garf (ONF) **Madame Tatiana MEUNIER-AUDAP,** Vice-Présidente du Garf (groupe La Poste)
Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH)	**Madame Sylvie BRUNET,** Vice-Présidente, membre du CESE **Monsieur André PERRET,** Vice-Président **Monsieur Christian AUBIN,** Membre de la commission nationale Emploi, compétences et formation
OPCALIA	**Monsieur Philippe HUGUENIN-GENIE,** Délégué général adjoint
Association Femmes Diplômées d'Expertise Comptables Administrateurs (AFECA)	**Madame Marie-Ange ANDRIEUX,** Co-Présidente
Observatoire Social International	**Monsieur Marc DELUZET,** Délégué général
Orange	**Madame Véronique FONTAINE,** Responsable Formation
Danone	**Madame Agnès ROKICINSKI,** Responsable Pilotage Formation France